



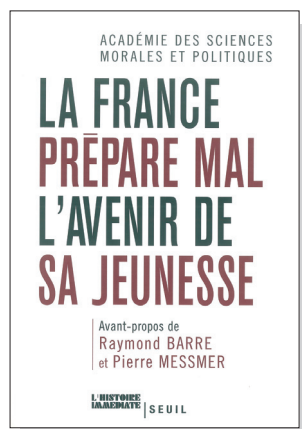
Notes *documentaires*

La France prépare mal l'avenir de sa jeunesse

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

AVANT-PROPOS DE
RAYMOND BARRE ET PIERRE MESSMER

SEUIL – 2007



N° 254 / JANVIER 2007

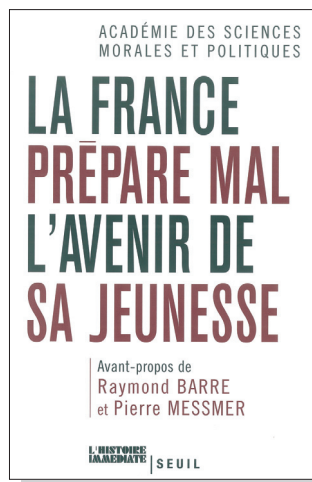
NOTES DOCUMENTAIRES est un produit du département Ressources d'informations. Il présente, chaque mois, un certain nombre de fiches de lecture sur des ouvrages à caractère politique, socio-économique et culturel apportant un éclairage sur les mouvements d'idées en ce début de XXI^e siècle.

DÉPARTEMENT RESSOURCES D'INFORMATIONS : Tél. : 01 42 75 78 80
LYDIE GORDEY : Tél. : 06 33 53 18 39 - Mél. : lydie.gordey@free.fr

La France prépare mal l'avenir de sa jeunesse

Académie des sciences morales et politiques *

La société française est inquiète. Inquiète pour ses enfants, pour sa jeunesse, pour son avenir. Un fossé de plus en plus profond se creuse entre les conditions d'existence des générations précédentes et celles des jeunes d'aujourd'hui, avec pour conséquence le maintien de ces derniers dans une certaine dépendance vis-à-vis de leurs aînés. Cette nouvelle fracture entre les générations avive toutes les inquiétudes. Car, en réponse au désarroi des enfants, l'angoisse des parents grandit, dessinant un étrange tableau qui mêle compassion et anxiété. Pourquoi alors les aînés ne réagissent-ils pas, conscients qu'ils sont du déséquilibre qui se creuse avec les nouvelles générations ? On touche sans doute là à un nœud du problème : la société française est indéniablement pleine de bonne volonté vis-à-vis de sa jeunesse, mais elle est incapable de prendre conscience des raisons de la situation pénible qu'elle lui réserve. Elle ne parvient pas à voir que dans ses choix, elle dessine d'un trait toujours davantage appuyé une société de plus en plus duale, segmentée, dans laquelle, pour ne pas remettre en cause la situation des uns, on néglige le sort des autres. Les jeunes étant les premières victimes de cette attitude, c'est une véritable question nationale que pose le problème de la jeunesse. L'objet de ce rapport est d'en clarifier les termes et les enjeux, en se situant dans une perspective de moyen terme qui tienne notamment compte des expériences étrangères les plus significatives.



2007 - 117 pages - 12 €

Le chômage reste le principal fléau qui frappe la jeunesse. L'ouverture de l'École et l'amélioration des qualifications auraient dû favoriser l'emploi des jeunes et réduire les inégalités sociales. À quoi a-t-on abouti en réalité ? Au rejet des métiers dits manuels, dont l'image est absurdemment dévalorisée en France ; à de nouvelles formes de compétition entre les familles ; au renforcement de la ségrégation et des inégalités entre bacheliers et non-bacheliers, entre bacheliers des "bons" et des "mauvais" lycées, ou entre les élèves des Grandes Écoles et les étudiants de l'Université. C'est ainsi qu'ont été engendrés à la fois un dualisme de l'emploi et un dualisme de l'École, qui tous deux pénalisent les jeunes. La coexistence de ces deux dualismes a un coût social considérable. Il a également un prix, financier celui-là. La mauvaise gestion de nos finances publiques et le gonflement de la dette depuis une génération constituent le troisième grand facteur d'altération de l'avenir de la jeunesse. Au moment où la France entre dans l'économie de la connaissance, l'État néglige les investissements d'avenir dans le domaine primordial de la Recherche-Développement. Le traitement que nous réservons à notre jeunesse est un véritable symbole de nos dysfonctionnements. Les jeunes sont les premières victimes de l'absence d'adaptation de notre modèle social. Avant d'imaginer les chantiers de la réforme, il est urgent d'en établir le constat, pour que la France cesse d'ignorer à quel point elle prépare mal l'avenir de sa jeunesse. ■

* Les cosignataires de cet appel à la lucidité et au civisme sont deux anciens Premiers ministres, [Raymond Barre](#) et [Pierre Messmer](#) ; trois autres membres de l'Académie des sciences morales et politiques, [Michel Albert](#), [Marcel Boiteux](#) et [Gabriel de Broglie](#) ; et trois éminents experts, [Christian de Boissieu](#), [Jean-Michel Charpin](#) et [Jean-Philippe Cotis](#). Les rapporteurs du groupe de travail ont été [Claudia Senik](#) et [Camille Landais](#), chercheurs à PSE, école d'économie de Paris. Le groupe de travail s'est appuyé sur les études de chercheurs du Cepremap (Centre pour la Recherche économique et ses applications) placés sous l'autorité de [Daniel Cohen](#).

Les jeunes, victimes de l'état du marché du travail

Il semble que la maladie française du chômage des jeunes provienne pour une large part de la profonde dualité que creuse le modèle français entre les "inclus" ayant accédé à l'emploi protégé et des "exclus" chargés d'absorber la flexibilité. Écartelé entre la *préoccupation de protéger* et la *nécessité de s'ajuster*, le marché du travail révèle cruellement dans sa *dualité* notre incapacité à évaluer nos faiblesses et à engager les modifications qui s'imposent.

Une insertion chaotique dans un marché segmenté. Une fracture entre les âges s'est ouverte au sein du monde du travail, comme si les jeunes – contraints pour la plupart d'évoluer d'emplois instables en emplois précaires – étaient voués à une longue "file d'attente" avant de pouvoir accéder à l'emploi protégé réservé aux 30-55 ans. Les comparaisons internationales le montrent : le taux de chômage est deux fois plus élevé pour les 15-24 ans que pour les 30-50 ans. Seuls l'Allemagne, le Danemark et les Pays-Bas échappent à cette arithmétique simple. C'est que, par tradition historique, des liens très étroits y existent entre la formation initiale et le marché du travail. En revanche, dans l'ensemble des autres pays où l'enseignement et l'emploi demeurent deux sphères très imparfaitement imbriquées, les jeunes sont dans une position spécifique sur le marché du travail : celle de *nouveaux entrants*, de *débutants*.

Les jeunes seraient-ils les premiers à expérimenter les nouvelles formes d'emploi, plus précaires, plus instables, qui deviendront la norme à venir ? On pourrait juger qu'un tel mode d'organisation du travail, dans lequel ce sont les jeunes qui absorbent la dose inévitable de flexibilité du système, représente un choix politique cohérent : garantir la sécurité de l'emploi et des revenus, au moment du cycle de vie où les 30-55 ans ont en charge l'éducation

de leurs enfants. Cet arrangement suscite néanmoins des dommages collatéraux trop considérables pour être un modèle tenable.

L'organisation de l'insertion selon un modèle de "file d'attente" pénalise les moins qualifiés et accroît les inégalités au sein des générations. Le modèle dual a une autre spécificité pernicieuse : il ne garantit pas que tout le monde finira par accéder à l'emploi stable. On touche là à l'un des défauts majeurs du modèle français. Dans ce système dual, l'accès à l'emploi protégé devient de plus en plus difficile. Et tous ne sont pas égaux devant le risque d'en être exclu. Une telle organisation du marché du travail est donc très loin d'assurer, tant l'efficacité que l'équité.

Des réformes partielles néfastes à l'emploi des jeunes. La France est, avec l'Espagne, le pays où le recours à des contrats précaires est le plus répandu : ces deux pays sont les seuls à faire de ces contrats la norme de l'emploi pour les jeunes.

Pour protéger les emplois des 30-55 ans, d'autres dispositions tout aussi délétères ont été adoptées. La réduction de l'offre de travail, fruit d'une exclusion conjointe des jeunes et des travailleurs âgés, est l'une des plus malencontreuses. Car en France, les "seniors" sont, comme les jeunes, largement exclus de l'emploi : le taux d'emploi des plus de 50 ans n'est que de 54%. Le contraste est saisissant avec la situation prévalant en Suède pour les 50-60 ans (78%), aux États-Unis (68%) ou au Royaume-Uni (67%). Autre fait frappant, les travailleurs âgés de plus de 55 ans ne partagent pas seulement les faibles taux d'emploi des jeunes, mais également la dégradation de leurs conditions d'emploi. Or, contrairement à une idée trop répandue, il existe en réalité un lien *positif* entre l'emploi des juniors et l'emploi des seniors. *Partout où l'activité des seniors est forte, celle des jeunes l'est aussi* (source : OCDE). L'emploi ne se partage pas : ce n'est pas en excluant les uns qu'on inclut les autres.

Protéger les individus, non les emplois.

Le Danemark est aujourd'hui le pays où le taux de mobilité de la main-d'œuvre est le plus élevé au monde : 30 % de la population employée change d'emploi chaque année. C'est aussi un pays où le taux de chômage est inférieur à 5,5%, et où le taux de satisfaction des individus quant à l'emploi est le plus élevé. Selon l'indice OCDE de degré de protection légale de l'emploi, le Danemark arrive bon dernier ! À l'opposé, la France connaît un score de protection de l'emploi très élevé mais l'un des plus forts sentiments d'insécurité de l'emploi.

Si les pays scandinaves ont su renoncer à une surprotection du marché du travail, ils n'ont pas abandonné pour autant l'idée de protéger les travailleurs. La flexibilité des contrats de travail, qui permet un ajustement rapide des entreprises à l'évolution des techniques et de leur marché, a été négociée en contrepartie d'une politique d'indemnisation du chômage particulièrement généreuse, elle-même indissociable de la mise en place de politiques actives de l'emploi (accompagnement, soutien et sanction). En favorisant une protection des individus et non des emplois, les pays scandinaves prouvent qu'on peut modifier de manière efficace les institutions du marché du travail, et mettre un terme à ces dysfonctionnements pénibles qui pèsent sur les jeunes, sans pour autant renoncer à la garantie d'une grande sécurité pour les salariés.

Le dualisme du système d'éducation

L'École ne joue plus le rôle d'ascenseur social que l'on continue pourtant de lui assigner. Le fait est que l'origine familiale pèse lourdement dans la détermination des filières suivies et des métiers occupés. Les enfants issus des classes aisées s'orientent en majorité vers les professions de santé (souvent sélectives) et les classes préparatoires aux Grandes

Écoles, tandis que les enfants issus des classes populaires sont sur-représentés dans les IUT et les STS. La part des jeunes sortant sans diplôme du système scolaire a certes considérablement diminué. Mais, depuis 1990, cette part stagne à 10%, ce qui signifie qu'environ 155 000 élèves quittent chaque année le système scolaire sans diplôme ou avec le seul brevet. Or, qui dit échec scolaire dit aujourd'hui difficultés d'insertion professionnelle. De fait, plus de 50 000 jeunes – dont un tiers possède pourtant un baccalauréat – restent aujourd'hui en situation de non-emploi chronique.

De nouveaux publics d'origine populaire entrent néanmoins en masse dans l'enseignement secondaire et supérieur, et accèdent à ses diplômes. Cela devrait être une bonne nouvelle : mais, pour beaucoup, il semble que les diplômés n'aient plus la même valeur, la même force de signal qu'autrefois. D'une part, les voies de l'excellence menant au sommet de la hiérarchie sociale – les Grandes Écoles – n'ont été ni suffisamment multipliées et élargies, ni suffisamment diversifiées pour être accessibles au grand nombre. D'autre part, l'Université, qui accueille la majeure partie des étudiants, n'a pas été adaptée à ses nouveaux publics.

C'est là le plus grand échec de la démocratisation de l'enseignement : les filières générales du premier cycle universitaire, quasi gratuites et accessibles à tous, préparent très mal les étudiants à l'insertion au sein du marché du travail.

Notre modèle de formation est donc lui aussi au milieu du gué. Il est largement ouvert sans être égalitaire. Les effectifs des filières du supérieur ne sont pas définis en fonction des débouchés potentiels comme en Allemagne. Ce problème doit être traité en toute priorité. Les temps sont révolus où l'Université pouvait vivre sa vie propre, renfermée dans les frontières nationales, en ignorant le marché du travail. Désormais, l'avenir de la jeunesse française dépend de plus en plus de la compétitivité internationale de sa formation. Cela suppose que les universités

s'engagent résolument dans la concurrence internationale, en créant des cursus mixtes et en s'associant, au cas par cas, avec les écoles, les centres de recherche et les entreprises.

Un nouveau déséquilibre entre les générations

En réalité, si la France aide peu ses étudiants, c'est qu'elle a fait le choix du *soutien aux familles plutôt qu'aux jeunes directement* : avec près de 1,2 milliard d'euros par an, le montant des aides fiscales pour les familles dont les enfants prolongent leur scolarité est équivalent à celui du montant total des bourses distribuées chaque année. Cette préférence donnée à des mesures de type fiscal en faveur des familles n'encourage pas seulement le maintien des jeunes dans un certain état de *dépendance vis-à-vis* de leur famille. Elle défavorise les étudiants issus de ménages pauvres qui ne paient pas l'impôt sur le revenu, alors que beaucoup de ces jeunes auraient pu bénéficier des attributions d'un système de bourses élargi.

Les jeunes ne sont pas seulement dépendants de leurs aînés aujourd'hui, ils le seront demain du fait des choix réalisés aujourd'hui par ceux-ci. Car une profonde carence en matière de concertation et d'évaluation a conduit à multiplier les réformes partielles, induisant une dynamique de dépenses et d'endettement publics dont les plus jeunes devront supporter demain les charges. L'incapacité patente des gouvernements français à rationaliser les dépenses, à évaluer les effets, à supprimer un instrument ancien lorsqu'un instrument nouveau est créé, tout cela a récemment été mis en lumière par le rapport Pébereau. C'est l'objet même de la récente Loi (loi organique relative aux lois de finances) que de remédier à cette dérive. En attendant, la dette publique hypothèque de plus en plus les ressources des générations futures.

Confrontés à des défis de même nature, plusieurs pays européens ont réussi à rétablir la situation en faveur des plus jeunes en réformant leur système de retraite et en rédui-

sant leur dette. Modification des règles de calcul des pensions et allongement de la durée de cotisation sont les mesures les plus fréquentes. Peu de pays, en revanche, ont augmenté les prélèvements obligatoires.

Pour ce qui est de la dette publique, l'expérience du Canada, de la Suède et de la Finlande montre que sa réduction, même de grande ampleur, peut s'accompagner d'une accélération de la croissance économique dès le court terme. Ainsi l'état des finances publiques est-il de mauvais augure pour les jeunes Français, et ce à un double titre. Non seulement il pèsera sur les ressources disponibles des futurs contribuables, mais il obère également l'avenir des jeunes en obligeant à restreindre drastiquement les dépenses potentiellement les plus utiles à la croissance. Notamment, la France ne prend pas les mesures nécessaires pour tenir son rang dans l'économie de la connaissance.

Dans le monde d'aujourd'hui, un pays voit sa croissance dépendre fondamentalement de son insertion au sein du commerce mondial. Pour un pays développé aux salaires élevés comme la France, la concurrence se joue sur le terrain de l'économie de la connaissance, et le succès dépend donc de la capacité à innover, qu'il s'agisse de produire des connaissances ou de les exploiter de manière originale.

De fait, la France perd du terrain dans les domaines de l'innovation et de la recherche. Le problème ne se résume pas à l'aspect financier. C'est surtout l'organisation de la recherche et de l'enseignement supérieur qui réduit l'efficacité du système français. Partout ailleurs dans le monde, recherche et enseignement sont largement intégrés. *Autonomie, concurrence et évaluation* sont les maîtres mots de l'organisation de la recherche et de l'enseignement supérieur de haut niveau dans les différents pays d'Europe et d'Amérique du Nord. En tardant à en tirer les conséquences, la France aggrave encore les handicaps qui obèrent l'avenir de la jeunesse. ■